

30 janvier 2016

Arzon. Quatre ans d'investissements pour booster l'attractivité



Roland Tabart, maire de la commune, François Goulard, président du conseil départemental, et Gérard Pierre, vice-président de la Compagnie des ports du Morbihan.

La commune, le conseil départemental et la Compagnie des ports vont investir près de 30 millions d'euros d'ici 2019 pour transformer le Crouesty, la pointe de Port-Navalo...

Le contrat d'attractivité touristique a été signé vendredi 29 janvier, à la Maison des associations, entre la commune, le conseil départemental et la Compagnie des ports du Morbihan. **"C'est un grand moment pour Arzon. Ce contrat va conforter la station comme leader touristique de la nouvelle intercommunalité"**, a estimé le maire, Roland Tabard.

30 millions d'euros investis

"Ce n'est pas un hasard si le port du Crouesty est numéro un pour bénéficier du contrat d'attractivité, explique François Goulard, le président du conseil départemental du Morbihan. Il se trouve que nous avons déjà beaucoup travaillé sur ce dossier lors de sa candidature aux Jeux olympiques [...] Nous allons remettre à niveau ce grand port français. La Compagnie des ports a des projets, la commune aussi, le Miramar également, et nous allons les soutenir. On le fait aussi pour la qualité de vie des habitants. Nous sommes en train de construire le paysage de l'avenir. "

Notoriété touristique

Mais qu'est-ce ce contrat d'attractivité va changer ? **"Il vise à déterminer et mettre en œuvre un programme d'investissement sur quatre ans, destiné à améliorer la notoriété et l'attractivité de la collectivité du point de vue touristique"**, ont expliqué Jean-François Thomas, chargé d'affaires au sein du cluster nautique, et Stéphane Hautin, adjoint au maire en charge du développement économique, du tourisme et des commerces de la commune.

Environ 30 millions d'euros seront investis par les différents partenaires de 2016 à 2019. À commencer par la commune qui investira 15,2 millions d'euros, dont 3 millions d'euros sont éligibles au contrat d'attractivité. Le département versera par ailleurs 750 000 € de subvention à la collectivité. La Compagnie des ports, elle, investira près de 14 millions d'euros.

Nombreux chantiers en vue

Seront concernés : le port du Crouesty et ses abords (quatre tronçons de travaux), la zone d'activité du Rédo, la pointe de Port-Navalo...

Au programme : l'amélioration de la couverture réseau télécom du territoire, la requalification des accès au port, des quais, mais aussi de la zone d'activité du Rédo, la création d'emplacements de camping-cars dans les campings du Tindio et de Port-Sable. Et aussi l'aménagement d'une liaison piétonnière de la Criée jusqu'à Bilgroix, la mise en place d'un circuit des mégalithes, une nouvelle tranche de travaux au parc du Fogeio, la valorisation des abords de la plage de Port-Blanc, et la création de la marque « Arzon », sans oublier l'aménagement d'un parking relais intermodal à l'entrée de la commune.